

Lettre des Maires de Val Parisis

Lettre ouverte des Maires de la communauté d'Agglomération Val Parisis écrite à nos Députés en soutien à nos commerces de proximité.



LETTRE DES MAIRES DE VAL PARISIS AUX DEPUTES

Objet : projet de loi relatif à la préservation de l'été caniculaire

Messieurs et Mesdames les Parlementaires,

Dans le cadre des discussions législatives en cours concernant le projet de loi relatif à la préservation de l'été caniculaire, le Sénat a adopté un amendement permettant aux Préfets d'autoriser l'ouverture de commerces de détail non alimentaires lorsque les conditions sanitaires le permettent.

En tant que Maire d'un département très densément peuplé par la DVA, qui est au printemps dernier comme en ce moment, nous sommes bien les derniers humains assés par l'habitat et la nécessité de mesures fortes pour limiter le rythme des contaminations.

Toutefois, comme l'est indiqué le Président de la République et le Premier Ministre, nous avons appris du premier confinement, et après la mesure l'impact des aménagements économiques, sociaux, éducatifs, professionnels, ... il est important à la fois de maintenir certains commerces de proximité, de commerces et de services aux habitants pour les conditions sanitaires le permettent.

En conséquence, les commerces de détail sont désormais fermés, alors que leur rôle social permet d'assurer en toute sécurité les populations, et notamment à l'heure où deux personnes à la fois, de respecter la pratique de services à proximité immédiate du domicile et que leur service économique est directement en jeu. Il est difficilement compréhensible que des activités identiques soient autorisées pour la grande distribution.

Nous souhaitons donc vous signaler notre plein et entier soutien à l'amendement sénatorial, qui assure comme un compromis l'ouverture de commerces de détail et assure aux commerçants de proximité. Il est, en l'absence d'accord à la commission mixte paritaire, nous souhaitons une révision de l'article 10 du décret 2020-1190 afin de permettre aux préfets de réautoriser les commerces qui respectent les mesures sanitaires.

Nous comptons sur votre participation et votre vote pour faire avancer notre position.

Après vous à vous appuyer personnellement ces éléments, et vous remerciant pour votre appui à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs et Mesdames les parlementaires, nos respectueuses salutations.

Philippe AUGERET, Maire de La Plaine-sur-Seine
Maire de BEAUCOURT, Maire d'Eaubonne
Sandra BUIET, Maire de Saint-Léger-Francis-Forêt
François BOUDET, Maire de Cormeilles
Guillaume BAZILLON, Maire d'Herblay
Bernard MARTEL, Maire de Sarcelles
Gilbert LAMBERT, Maire de Pierrelaye
Guillaume MEILLER, Maire de Bessancourt
François BORDIER, Maire de Soaschamps
Bernard FORTIN, Maire de Taverny
Maire d'Herblay 95400, Maire de Bessancourt